



Présentation générale

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU LAC SAINT-PIERRE

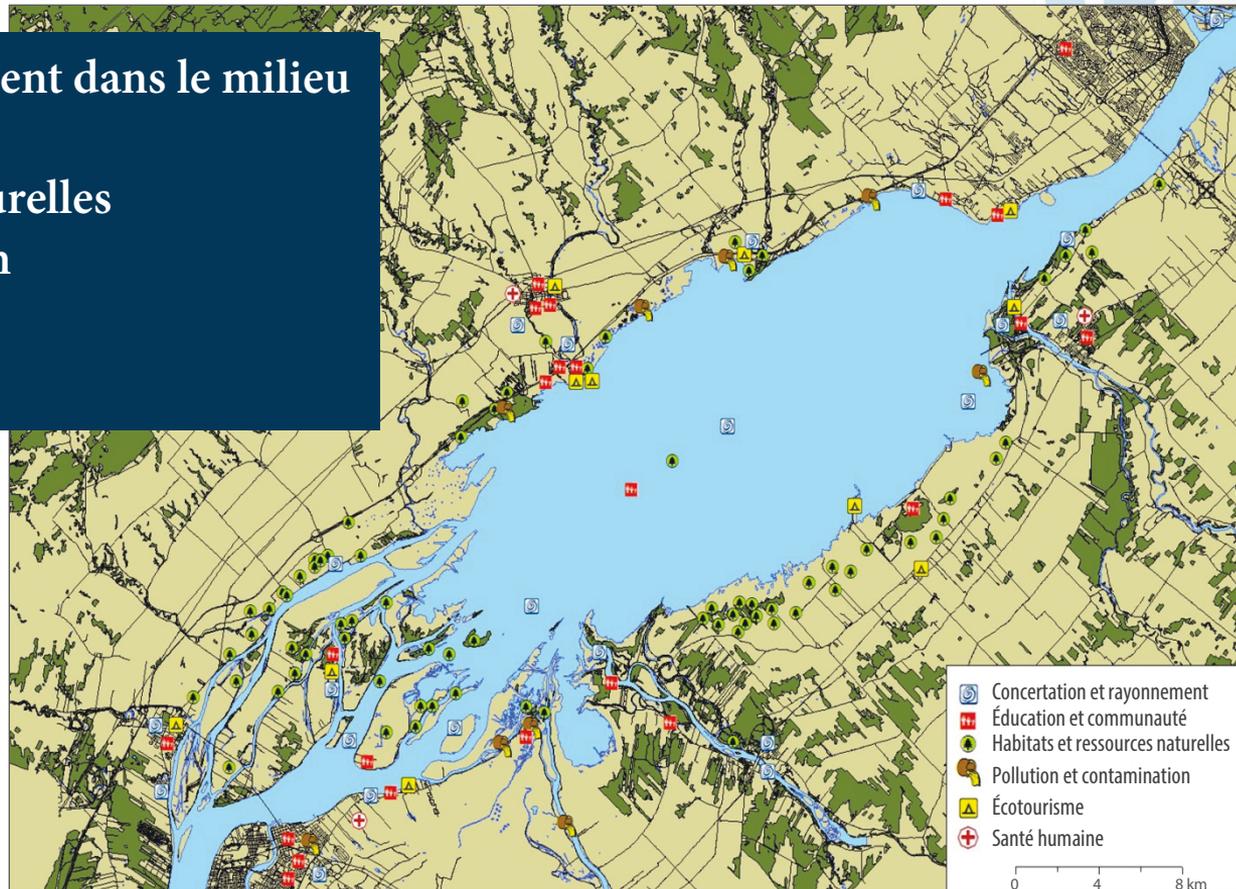
CHAMP D'ACTION DU COMITÉ ZIP LSP

- Concertation et rayonnement dans le milieu
- Éducation et communauté
- Habitats et ressources naturelles
- Pollution et contamination
- Écotourisme
- Santé humaine

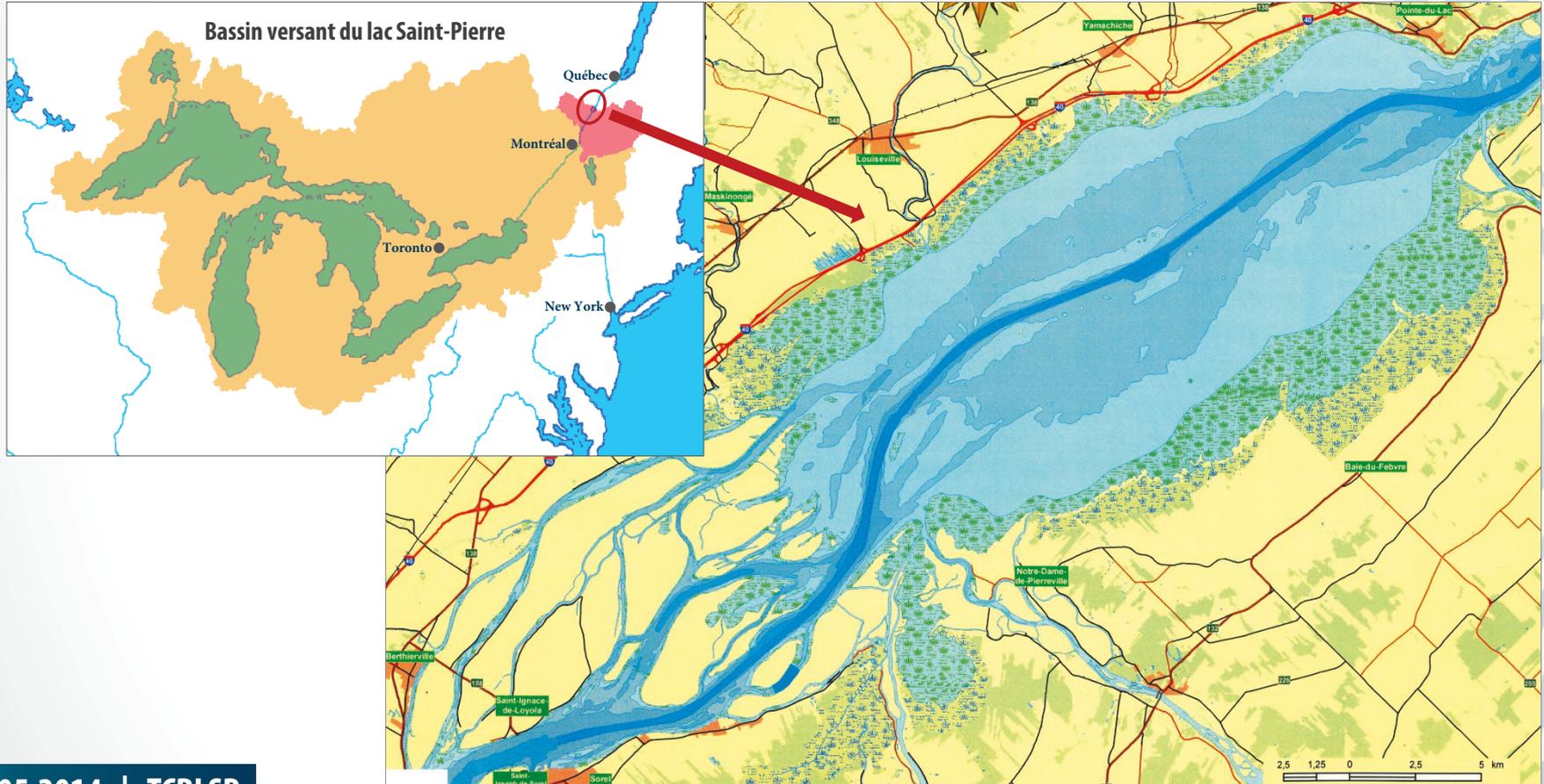
Zone d'Intervention Prioritaire



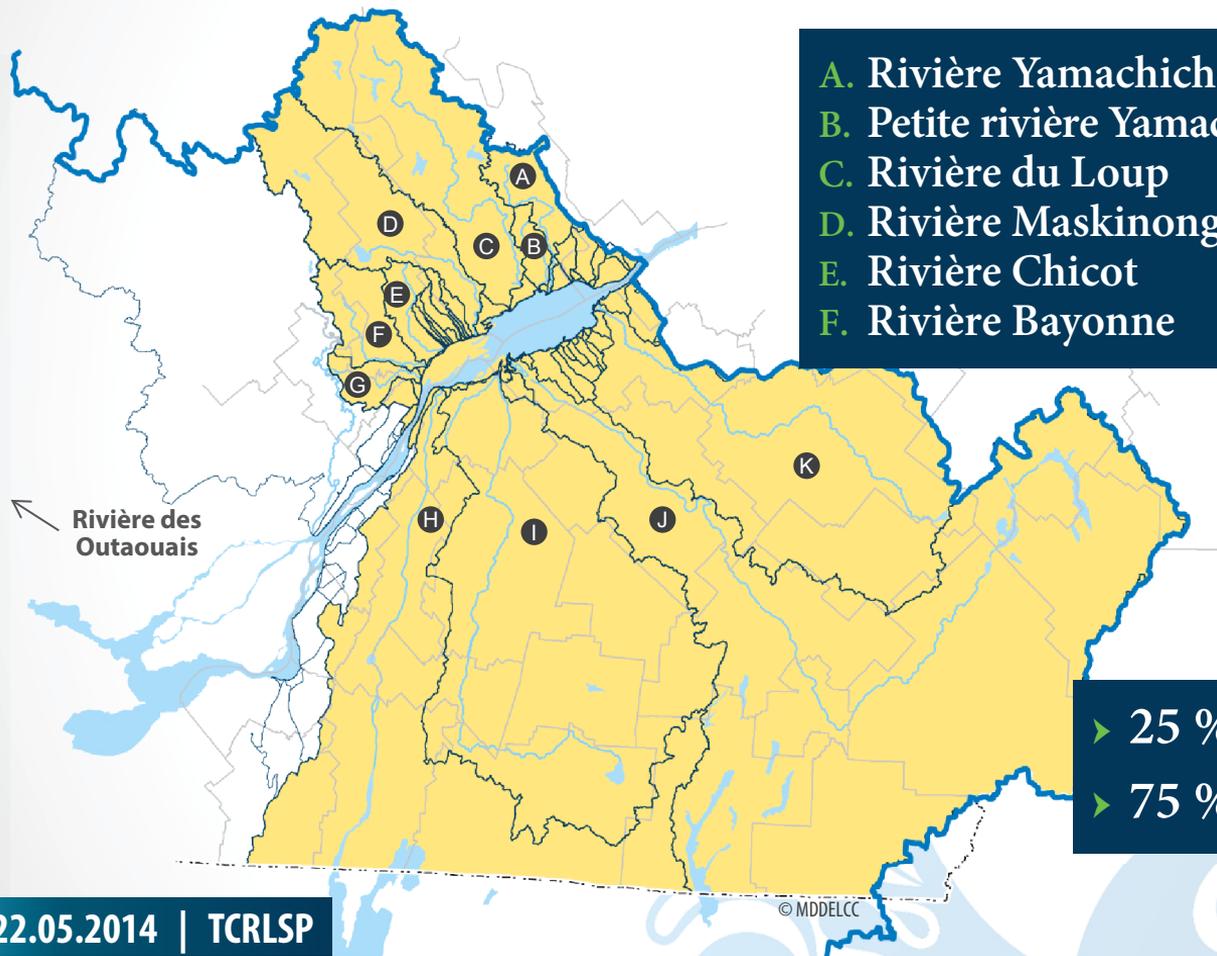
DU LAC SAINT-PIERRE



QUELQUES PARTICULARITÉS GÉOGRAPHIQUES



LES BASSINS VERSANTS DES TRIBUTAIRES DIRECTS

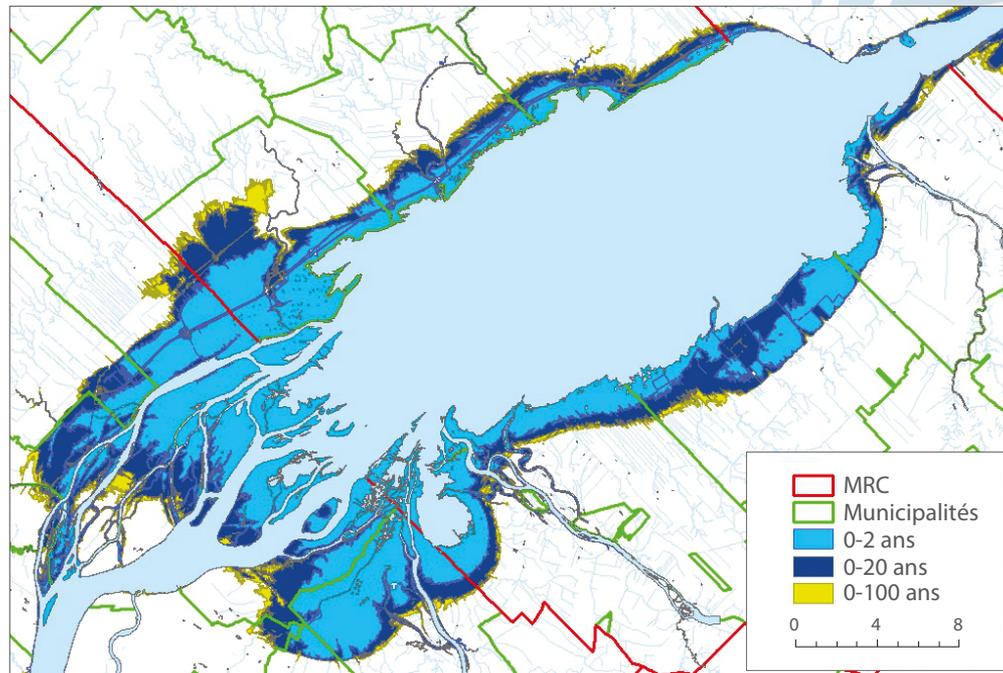
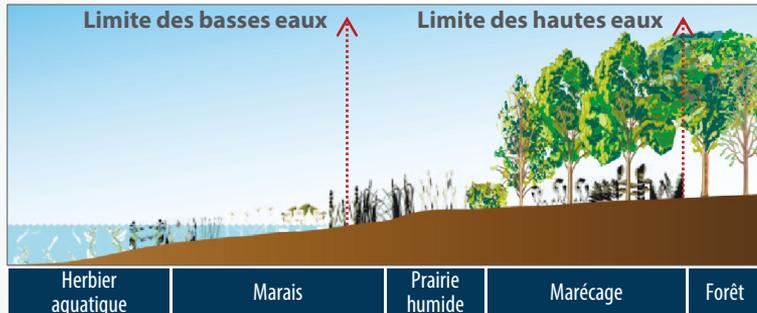


- A. Rivière Yamachiche
- B. Petite rivière Yamachiche
- C. Rivière du Loup
- D. Rivière Maskinongé
- E. Rivière Chicot
- F. Rivière Bayonne
- G. Rivière la Chaloupe
- H. Rivière Richelieu
- I. Rivière Yamaska
- J. Rivière Saint-François
- K. Rivière Nicolet

➤ 25 % de la population québécoise
➤ 75 % de la production agricole

LA PLAINE INONDABLE : UN MILIEU HUMIDE IMPORTANT

© MDDDELCC



Sources : BDTQ (2005), Centre d'expertise hydrique du Québec (2013).

RICHESSES BIOLOGIQUES DU LAC

- Environ 280 espèces d'oiseaux parmi les 400 présentes au Québec
- La plus importante halte migratoire de sauvagine du Saint-Laurent
- La plus grande héronnière en Amérique du Nord (Grande Île)
- Le meilleur site ornithologique de l'est du Canada (Île du Moine)
- La première halte migratoire printanière de l'oie des neiges sur le Saint-Laurent



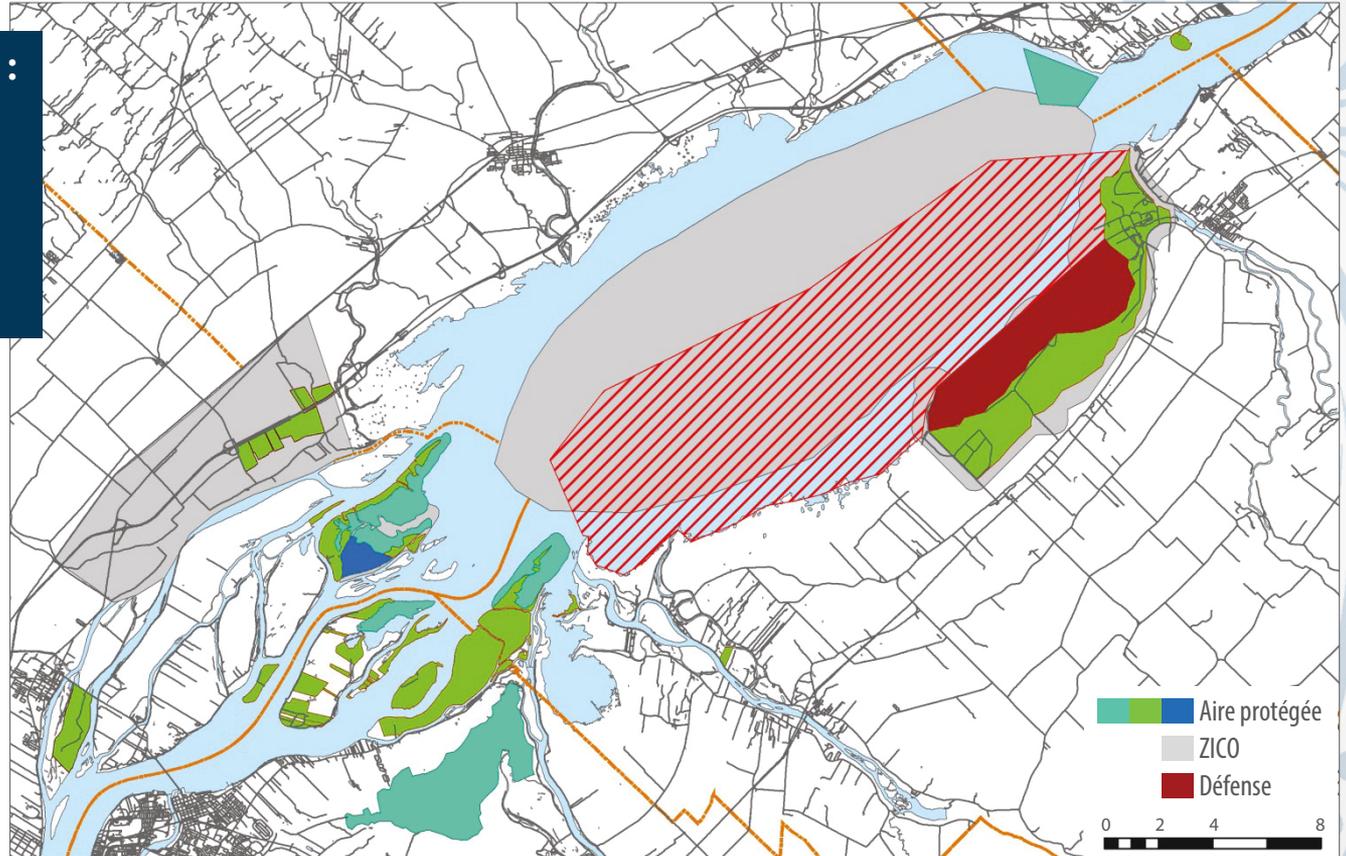
- Environ 80 des 116 espèces de poissons d'eau douce présentes au Québec
- D'innombrables frayères
- Beaucoup d'érablières argentées
- Une trentaine de plantes rares
- Le plus vaste marais aménagé de l'est du Canada (Baie Lavallière)



AIRES PROTÉGÉES ET DÉSIGNATIONS ACCORDÉES

44 aires protégées au lac :

- habitats et refuges fauniques,
- réserves naturelles privées,
- réserves écologiques,
- réserves aquatiques,
- écosystèmes forestiers,
- etc.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Réserve mondiale
de la biosphère du
Lac-Saint-Pierre

Sources : SDA (2000), BDTQ (2005), Conservation de la Nature (2007).

1. Pêche sportive et commerciale

- Moratoire sur la pêche à la perchaude dans le but de freiner le déclin des populations
- Activité récréative très populaire, la plus importante sur le plan économique au lac
- Encadrée par l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre créée en 2006
- Réduction du nombre de permis de pêche commerciale dans les années 2000

2. Agriculture

- Très présente autour du lac en raison des sols fertiles des basses terres du Saint-Laurent
- Intensification et spécialisation dans les dernières décennies
- Retombées économiques importantes, mais qui ont un coût environnemental

3. Industrie

- Pâtes et papiers, produits du bois, agroalimentaire, produits chimiques, construction de machines et métallurgie
- Primordial pour la santé économique de la région, mais demeure une source de pollution

DE MULTIPLES USAGES (SUITE)

© La Presse



© Sorel-Tracy Express



© MDDELCC



4. Tourisme et loisir

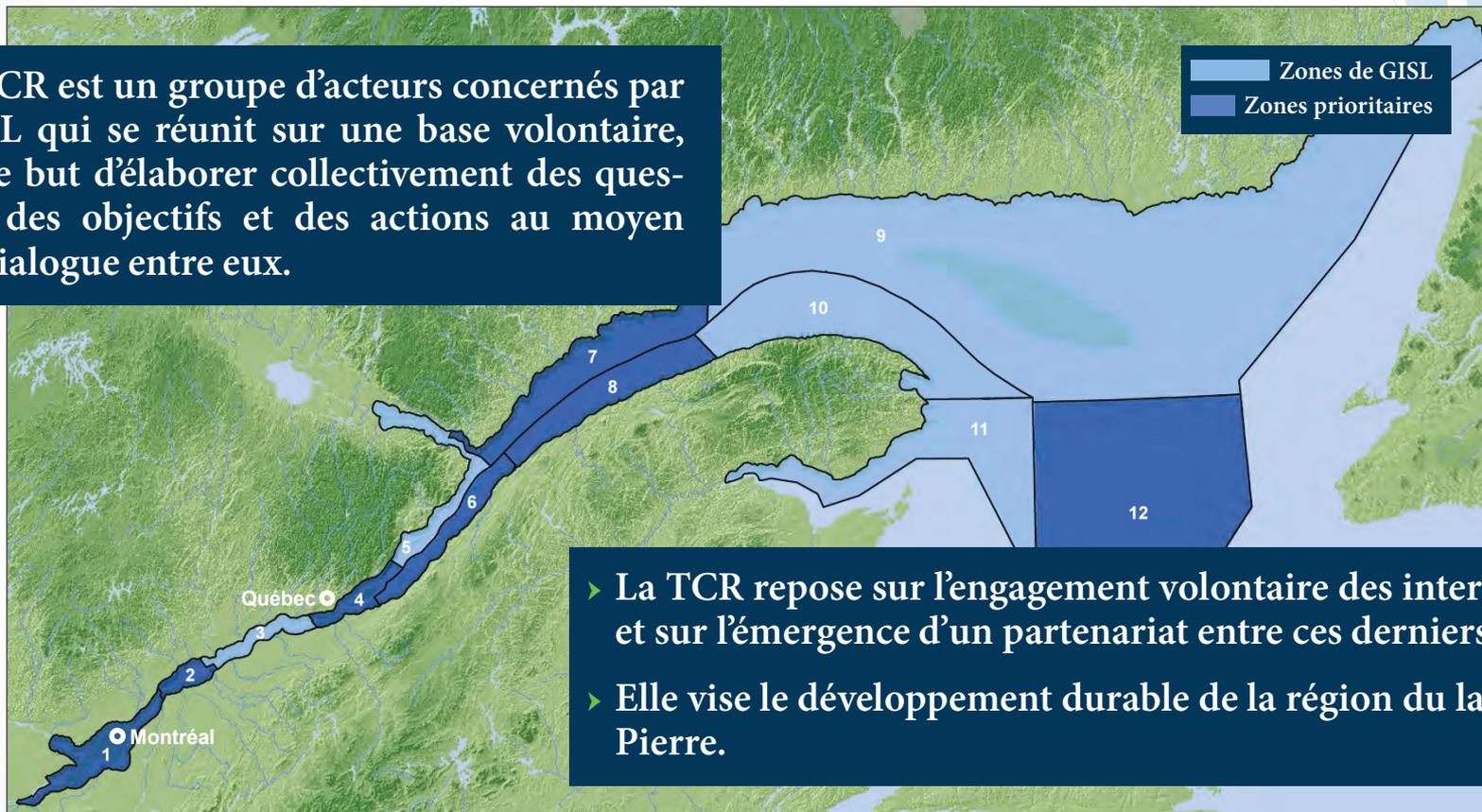
- Navigation de plaisance très populaire
- Hôtels, gîtes, excursions, croisières, plusieurs marinas et restaurants accessibles par embarcation
- Baignade, kayak, kitesurf, planche à voile, rabaska et autres
- Pourvoiries, centres de pêche, centres d'interprétation, musées et campings
- Écotourisme et observation de la faune
- Participe au développement durable (écotourisme), mais certains usages détériorent les milieux

5. Et plusieurs autres...

- Navigation marchande, commerce, foresterie, chasse, etc.

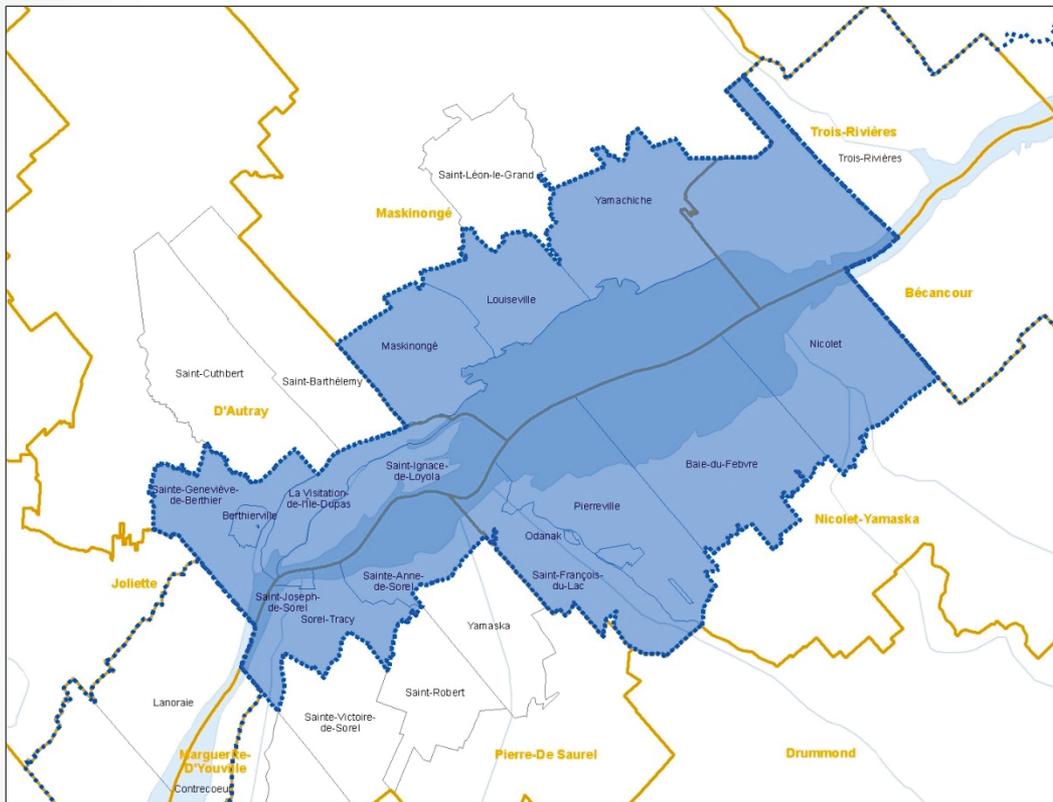
12 TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES

Une TCR est un groupe d'acteurs concernés par la GISL qui se réunit sur une base volontaire, dans le but d'élaborer collectivement des questions, des objectifs et des actions au moyen d'un dialogue entre eux.



- ▶ La TCR repose sur l'engagement volontaire des intervenants et sur l'émergence d'un partenariat entre ces derniers.
- ▶ Elle vise le développement durable de la région du lac Saint-Pierre.

ZONE DE GESTION DU LAC SAINT-PIERRE



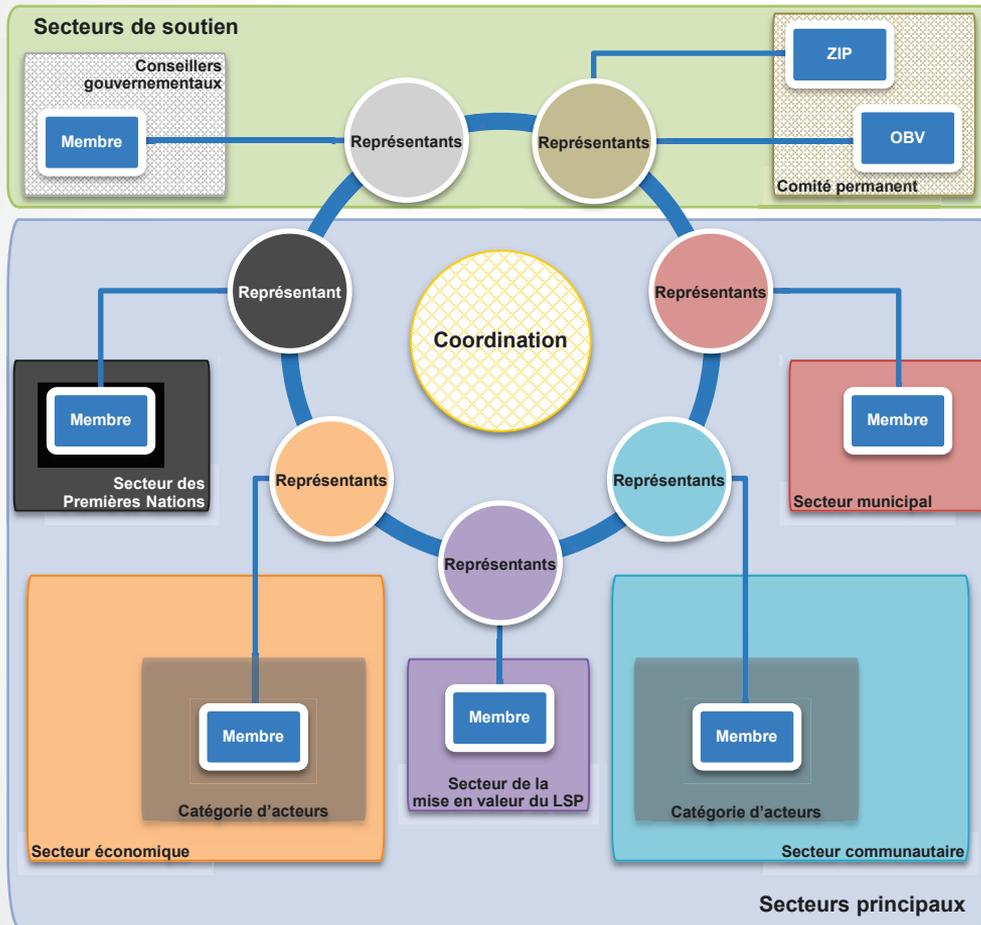
© MDELCC

- 4 régions administratives
- 15 villes et municipalités
 - MRC D'Autray
 - MRC de Maskinongé
 - MRC de Nicolet-Yamaska
 - MRC de Pierre-De Saurel
 - Ville de Trois-Rivières

MANDATS DE LA TCRLSP ET DU COMITÉ ZIP LSP

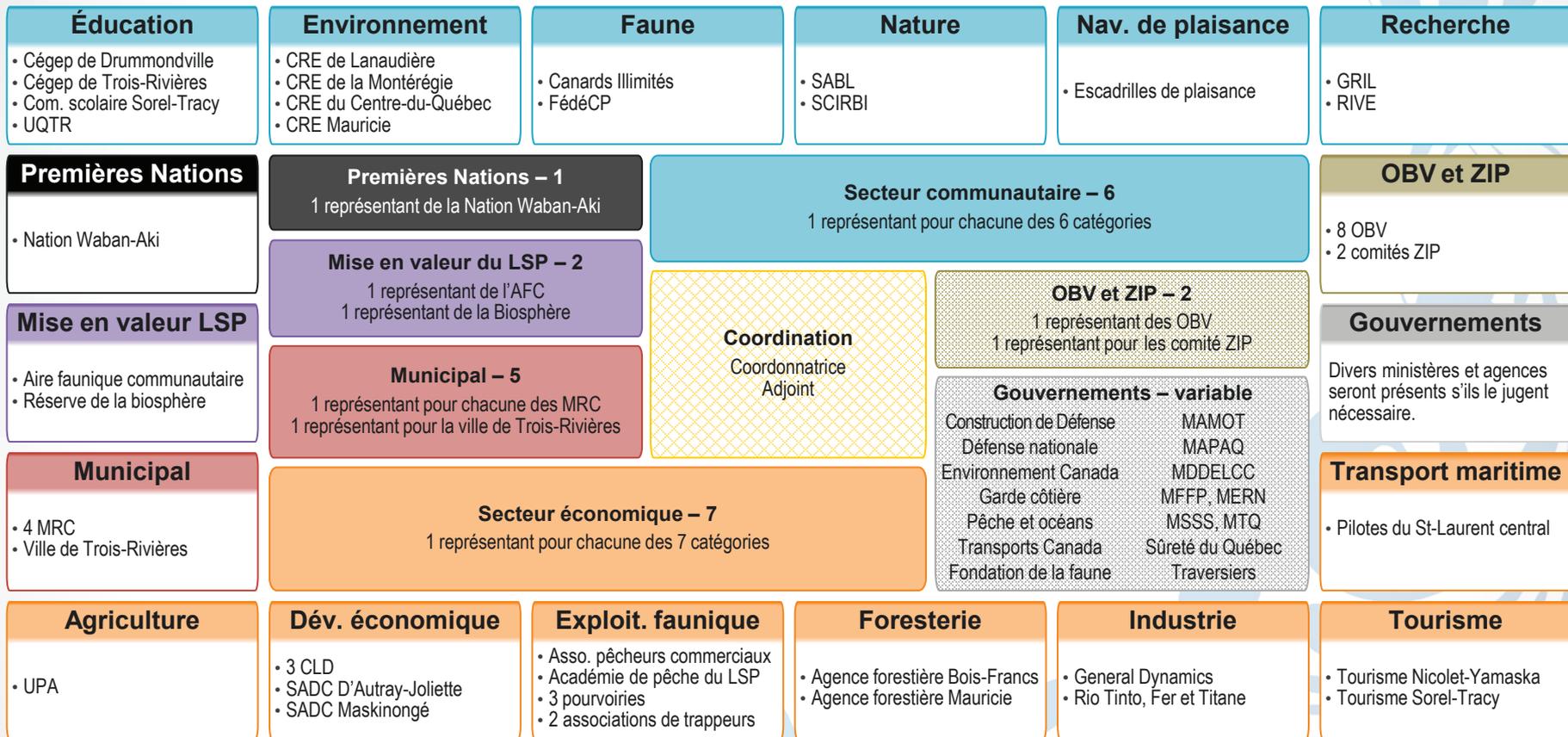
1. Favoriser la concertation des intervenants concernés par les enjeux liés au lac Saint-Pierre afin de dégager une vision commune et d'harmoniser leurs actions.
 2. Informer, mobiliser et sensibiliser la population en faisant la promotion de la GISL.
 3. Contribuer à l'élaboration, à l'adoption, à la mise en œuvre et au suivi d'un document directeur, le plan de gestion intégrée régional, lequel sera représentatif des préoccupations et de la volonté d'action du milieu.
- Le Comité ZIP est chargé de gérer le financement du MDDELCC, de coordonner la TCR, de produire le PGIR et de fournir les outils nécessaires aux acteurs lors des concertations.

STRUCTURE DE LA TCR

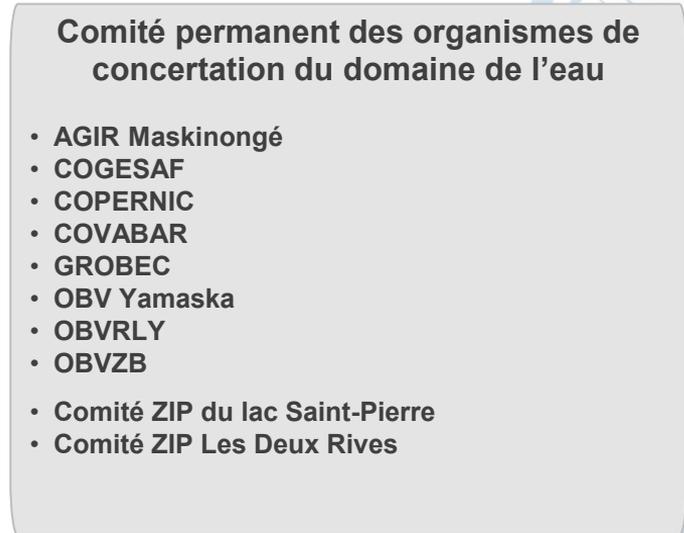
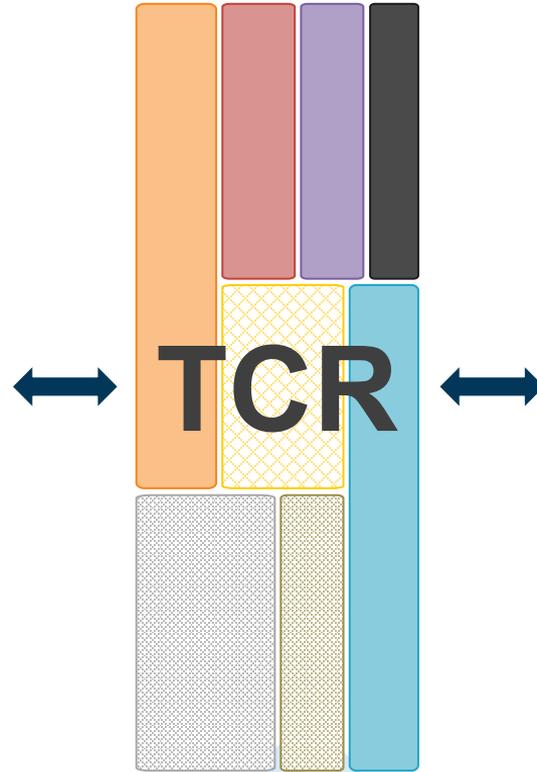
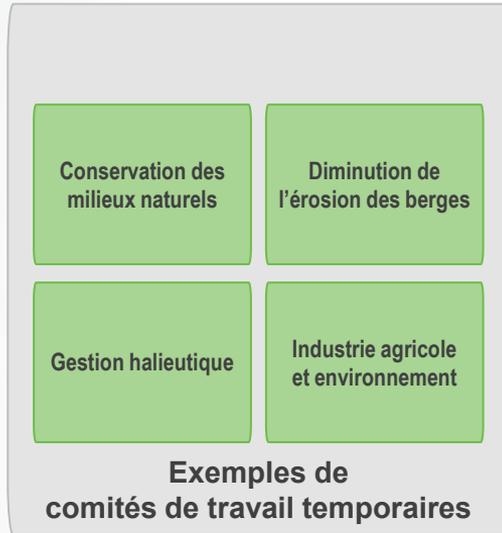


- 4 types de membres
 - Membres réguliers
 - Membres observateurs
 - Membres affiliés
 - Équipe de coordination
- 5 secteurs principaux (représentants votants)
 - Communautaire
 - Économique
 - Mise en valeur du lac Saint-Pierre
 - Municipal
 - Premières Nations
- 2 secteurs de soutien (observateurs)
 - Conseillers gouvernementaux
 - Comité permanent des organismes de concertation du domaine de l'eau

COMPOSITION DES SIÈGES ET MEMBERSHIP



COMITÉ PERMANENT ET COMITÉS DE TRAVAIL



STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR L'AVENIR DU LAC

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec



- Plusieurs problèmes associés au lac restent à régler.
- Une réflexion collective sur ces problématiques a déjà été amorcée lors des réunions du Comité sur les enjeux prioritaires du lac Saint-Pierre en 2012-2013.

- Acquérir une vision globale et partagée de l'état de santé du lac Saint-Pierre et de ses potentiels (eau, biodiversité faunique et floristique, habitats et écosystèmes).
- Favoriser la restauration de l'écosystème du lac Saint-Pierre en mobilisant les intervenants régionaux.
- Mettre en valeur l'écosystème du lac Saint-Pierre et ses potentiels économiques.

PLAN DE GESTION INTÉGRÉE RÉGIONAL (PGIR)

- Contient l'information nécessaire à la compréhension des problématiques liées aux ressources en eau au lac Saint-Pierre (portrait et diagnostic).
- Propose des interventions à réaliser, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de nos ressources en eau (plan d'action).
- Représente le fruit des concertations entre les représentants, du travail de recherche effectué par l'équipe de coordination et des travaux des divers comités mis en place.
- Élaboré en suivant les normes recommandées par le MDDELCC et soumis à l'approbation de la Table.
- Créé des liens entre la GISL et les autres documents visant le développement durable du lac Saint-Pierre (rapports gouvernementaux, schémas d'aménagement, plans directeurs de l'eau, plans d'action et de réhabilitation écologique, etc).

ÉCHÉANCIER DE L'ENTENTE AVEC LE MDELCC

Objectifs	Étapes ou indicateurs	Dates
Caractériser les acteurs de l'eau	• Signature de l'entente et embauche de l'équipe de coordination	06/2013
	• Travaux du comité provisoire	08/2013
	• Remise du portrait des acteurs de la zone et de la proposition de représentativité au MDDELCC	12/2013
Mettre en place la TCR	• Assemblée de fondation	02/2014
	• Première réunion de la table principale	03/2014
	• Première réunion du comité permanent	05/2014
	• Remise des Règles de fonctionnement de la TCR au MDDELCC	06/2014
Amorcer la concertation en vue de l'élaboration du PGIR	• Collecte des données relatives à la zone et définition d'une vision à long terme partagée	
	• Remise d'un état d'avancement de l'analyse de zone au MDDELCC	06/2015
Produire une analyse de la zone (1 ^{ère} section du PGIR)	• Description des caractéristiques de la zone dans son environnement physique et socioéconomique (portrait)	
	• Analyse de ces caractéristiques afin d'exposer les causes et les effets des problèmes relatifs aux ressources	
	• Remise du portrait et du diagnostic de la zone au MDDELCC	06/2016
Faire la planification stratégique (2 ^e section du PGIR)	• Définition des enjeux et des orientations à moyen terme	
	• Spécification des objectifs sur 5 ans et choix des indicateurs de réussite	
	• Remise de la planification stratégique au MDDELCC	06/2017
Créer un plan d'action sur 5 ans (3 ^e section du PGIR)	• Élaboration de programmes et d'activités pour réaliser les objectifs	
	• Description des activités (organisme responsable, obligation des partenaires, financement, calendrier, etc.)	
	• Remise du PGIR complet au MDDELCC, incluant le premier plan d'action quinquennal	06/2018
Passer à l'action (et effectuer le suivi)	• Mise en œuvre du plan d'action par les acteurs qui se sont engagés	
	• Évaluation du progrès et de la pertinence des différentes actions	

EXEMPLES D'ENJEUX PRIORITAIRES

1. La conservation de la biodiversité

- › Restaurer, valoriser et protéger les milieux d'intérêt écologique et patrimonial.
- › Évaluer l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes.
- › Prévenir l'introduction et contrôler la dispersion des espèces envahissantes.

2. La pérennité des usages

- › Accompagner les communautés touchées par l'érosion des berges.
- › Favoriser la gestion durable des ressources halieutiques.
- › Améliorer l'accès public au Saint-Laurent.
- › Maintenir et promouvoir une navigation durable.
- › Assurer les apports en eau nécessaires aux écosystèmes et aux usagers.

3. L'amélioration de la qualité de l'eau

- › Réduire les sources de pollution diffuse.
- › Favoriser la décontamination de sites comportant des sédiments contaminés.
- › Évaluer la présence et les effets des substances toxiques sur les écosystèmes.